

La Gazette

des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3482 - Jeudi 26 Septembre 2019 - Prix : 200 Fc

FAIT DIVERS

Un accident de la route fait deux blessés dont un grave



Accident de la circulation au sud de la capitale.

DIPLOMATIE / INTERVIEW

**Caabi Elyachroutu Mohamed : " Je
défends toujours l'honnêteté et l'intégrité"**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Septembre 2019**

Lever du soleil:
05h 54mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fajr : 04h 41mn
Dhouhr : 12h 02mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



Cité dans une affaire de falsification de sauf-conduits, l'ambassadeur des Comores en République de Madagascar, Caabi Elyachroutu Mohamed a rejeté ces allégations dans une interview accordée à La Gazette des Comores / HZK-Presse. L'ancien Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI) et ancien Vice-Président de l'Union des Comores nie toute implication dans ce dossier et dit se battre pour la régularisation de la situation des étudiants comoriens.

Qu'est-ce qui explique les falsifications des sauf-conduits dont on vous accuse d'être à l'origine ?

Caabi E. Mohamed : Je voudrais savoir qui m'accuse d'être à l'origine parce que si c'est qu'on dit sur les réseaux sociaux alors là même ceux qui sont à l'origine de ces affaires-là peuvent essayer de faire dévier la situation en accusant l'ambassadeur. Je suis suffisamment connu pour toutes les responsabilités que j'ai occupées. Et si j'ai quelque chose que j'ai toujours défendue comme principe dans ma carrière professionnelle, c'est l'honnêteté et l'intégrité qui m'ont valu beaucoup de mérite. Les gens peuvent dire tout ce qu'ils veulent sur les réseaux sociaux car tout se dit là-bas et toutes les personnalités politiques sont trainés dans la boue sans raison majeur. Je vous rappelle que la période où ces sauf-conduits ont été faits, les agents susceptibles de les signer étaient en congé. On a falsifié les documents et on a abusé de ma confiance. Tout ce que j'ai fait depuis que je suis ici, c'est de faire de telle sorte que ces personnes soient aux mains de la police même s'ils bénéficient de certaines protections ici.

A l'origine de l'explosion de cette affaire, on cite deux fils d'autorités comoriennes. Comment expliquez-vous cela ?

C.E.M : On peut dire qu'ils sont contaminés par le virus et comme vous le savez que ce ne sont pas eux seulement, on peut dire que nul n'est parfait. Ces jeunes se sont faits influencés par des mauvaises personnes mais ils ont bien reçu de l'argent pour prendre leur billet. Et j'espère qu'ils regrettent ce qu'ils ont fait parce qu'ils l'ont échappé bel grâce au ministre des Affaires Etrangères et à moi. C'est regrettable que des jeunes qui sont le présent et l'avenir de notre patrie s'immiscent dans de telles pratiques

DIPLOMATIE / INTERVIEW

Caabi Elyachroutu Mohamed : " Je défends toujours l'honnêteté et l'intégrité"

malsaines. Ils oublient qu'ils doivent avoir de comportements exemplaires car dans l'avenir, ils doivent occuper des postes de décision. Je ne cesse jamais de leur dire lors de nos rencontres qu'ils doivent respecter la loi malgache, la dignité du pays et ne pas porter atteinte à l'image du pays.

Les étudiants comoriens à Madagascar crient au prix exorbitant du visa. Qu'est-ce que vous avez mis en marche pour pallier à cette situation ?

C.E.M : Vous savez, cela ne relève pas des autorités comoriennes mais de la loi malgache. Ce sont les autorités compétentes malgaches qui, en pleine souveraineté, décident du prix du visa. Mais compte tenu de la proximité des deux pays et des liens de fraternité entre les peuples malgache et comorien remontant à la colonisation, les jeunes qui viennent ici s'étonnent que le prix du visa soit si élevé allant jusqu'à 400 Euros et c'est tout à fait normal qu'ils soient étonnés. Mais je vous assure que depuis presque six ans que je suis ici en tant qu'ambassadeur, j'ai fait de ce problème mon cheval de bataille parce que je vois beaucoup d'étudiants souffrir.

Nous avons négocié, il y'a eu des missions parlementaires como-

riennes à Madagascar, le président Ikililou était fortement mobilisé face à cette situation et a même effectué un voyage d'Etat et s'était fait l'avocat, le porte-parole de cette affaire devant son homologue de l'époque, Hery. Mais les crises politiques de la Grande Île font que ce problème n'a toujours pas de solution. Actuellement, le ministre Soeuf m'épaule et a sensibilisé son homologue malgache pour trouver une solution même si le tarif ne serait pas applicable pour le seul comorien mais à l'ensemble des étudiants étrangers. Je vous précise qu'une délégation d'une commission mixte entre les deux pays aura lieu à Moroni et que cette affaire de visa sera à l'ordre du jour. Au cours de cette réunion, que je pense sera importante, c'est soit le premier ministre ou le ministre des Affaires Etrangères Malgaches qui va conduire la délégation pour négocier et voir les voies et moyens pouvant permettre de renforcer les liens.

Question : Avec votre statut de d'ancien SG de la COI, quelle stratégie est envisageable pour que les pays de l'Océan Indien aient une libre circulation et soient unis de plus en plus ?

C.E.M : Je pense que toute la critique sur la Commission, c'est



qu'au lieu d'être une organisation d'intégration régionale, elle reste sur des projets d'intérêt commun. Et pour y arriver, il faut de la volonté politique de part et d'autre. Ça sera plus facile entre les quatre pays, car il ne faut pas oublier que La Réunion est un département français donc soumis à des engagements européens, de trouver un cadre spécial qui permet d'aller de l'avant pour améliorer le rapprochement. Nous sommes arrivés en ce moment au niveau des projets qui sont utiles, qui ont été fait pas la COI dans tous les domaines mais il n'y a pas eu de rapprochement réel des peuples. Et ce qu'attendent les

peuples, c'est d'améliorer la connectivité aérienne, maritime, les échanges économiques et commerciaux, la circulation des biens et des personnes. C'est un travail de longue haleine mais c'est ce que désirent tous ces peuples de la COI. Toutefois, il faut tenir compte des particularités de chaque pays et concevoir une façon de vivre ensemble si nous voulons vraiment attendre le stade de pays développés. Et je pense que le cas entre Madagascar et les Comores doit servir d'exemple pour toute la région.

Propos recueillis par A.O Yazid depuis Antananarivo

CAS DE TORTURES SUR SALEH ASSOUMANI

La CNDHL s'engage à se renseigner

Saleh Assoumani, membre du Mouvement Hury a bénéficié d'une liberté provisoire, il y a 3 semaines après 5 mois de détention. Le 23 septembre dernier, sur le réseau social Tweeter, il a publié un message glaçant : « 3 jours sans nourriture, 55 jours dans une cellule de 1m80 sur 1m50, sans lumière ni toilettes... ». Plus tard dans la même journée, cette fois sur Facebook, il est revenu sur les conditions de son interpellation : « le soir du 23 avril, vers 23h00, on m'a mis une cagoule et forcé à courir, ensuite embarqué dans une voiture, position prosternée, j'étais roué de coups et Rangers sur la nuque (sic) ». Ces témoignages ont relancé le débat sur les actes de tortures perpétrés en Union des

Comores, souvent par des personnes dépositaires de l'autorité publique.

Interrogée sur cette question, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) a promis de « se renseigner et si nécessaire d'engager une procédure ». La présidente de la CNDHL, Sittou Raghada Mohamed a déclaré : « nous sommes là pour nous assurer que les droits des détenus sont respectés. Et dans pareil cas, nous devons avoir des indices palpables, rassembler certains éléments qui peuvent déterminer si vraiment ce qui a été dit est bien réel, avant de prendre une décision », avance Sittou Raghada, avant d'ajouter « nous n'avons pas la latitude de crier à chaque fois qu'un détenu

parle. Si nous voulons jouer à ce jeu, chaque jour qui se lève, nous ferons des déclarations ».

Face à la sortie de Saleh Assoumani, la présidente du CNDHL s'engage à se renseigner et si nécessaire, à engager une procédure. « Nous devons savoir quel genre de tortures il a subies, pourquoi et comment », a-t-elle indiqué. La présidente a par ailleurs tenu à préciser aussi que « la CNDHL ne diligente pas des enquêtes, il y a des juges qui sont là pour cela ». Sans doute dit-elle vrai. Mais selon l'article 8 de la loi relative à la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Citoyens, celle-ci est habilitée à « ester en justice sur toutes les violations avérées des

Droits de l'homme, notamment au nom des victimes desdites violations ». L'on peut, à la lumière de ce qu'avance la patronne de la CNDHL, se demander comment prouver que l'on a été affamé 3 jours durant... Mais un Chamsoudine Soudjay (lui aussi membre du Hury) a été violemment battu comme beaucoup d'autres anonymes qui n'ont pas osé en parler. Elle devrait comme la loi l'y autorise, effectuer des visites inopinées dans les lieux de privation de liberté. Elle serait peut-être surprise « d'être étonnée ».

Kamal Gamal

TRANSPORTS

Le Kwassa tend à remplace dans l'illégalité l'avion et le bateau

Par manque de vision et d'imagination sur le secteur, les petites embarcations de fortune communément appelées Kwassa assurent la ligne inter-îles entre Anjouan, Mohéli et la Grande Comore sous le regard indifférent de l'Etat. Etudiants, autorités, hauts gradés de l'armée et des grands commerçants empruntent quotidiennement à leurs risques et périls cette voie maritime par manque de moyens de

transport ou à cause du coût des billets d'avion qui ne sont pas à la portée de toutes les bourses. « L'Etat comorien en faillite d'idées et de stratégie sur le secteur du transport. Aucune compagnie aérienne nationale, ni de compagnie maritime à capitaux publics » explique Maître Sadre rencontré au port de Daudin sur le chemin du retour à Mohéli par Kwassa.

De la vraie faillite d'idées. Il y a

20 ou 30 ans, on avait le navire Choungui et Air Comores, deux compagnies nationales l'une maritime et l'autre aérienne. En 2019, le pays n'a rien à proposer dans ce secteur porteur, ce qui laisse aux investisseurs privés la libre exploitation de cette liaison avec leurs moyens du bord. « Le billet d'avion est très cher (...) Pas de bateau, donc le Kwassa m'a facilité la tâche et je suis arrivé sans aucun souci » souligne un étudiant de

l'Université de Patsy qui vient de débarquer au port de Daudin. Force est de rappeler que la mort d'un officier de l'armée nationale le mois dernier par voie de Kwassa n'a interpellé aucune autorité.

En un mot, cette voie illégale est devenue légale avec toutes les magouilles que ce trafic engendre, sous le regard de la police nationale, de la garde côte et de la mairie de Mutsamudu toujours présents au port

de Daudin pour superviser les allers et retours des passagers. Pour mieux comprendre le système, on indique que les officiers de l'ANAM (agence nationale de la navigation maritime) ont refusé de réagir sans le consentement de la hiérarchie. Le Directeur nationale de la police Abdoulkarim Mahamoud n'a pas souhaité commenter ce sujet à son tour. Y-a-t-il anguille sous roche ?

NJ

FAIT DIVERS

Un accident de la route fait deux blessés dont un grave

Hier 25 septembre, dans la matinée, une voiture de marque Mégane a fait un tonneau à Moroni, à proximité du Groupe Scolaire Foundi Abdoulhamid (GSFA). Cette tragédie de la route a fait 2 blessés dont un grave. Arrivée aux urgences d'El-Maarouf, le docteur Djabir a informé que la femme n'a pas perdu son fœtus mais son état de santé s'avère très grave.

Hier mercredi aux environs de 8h, un accident s'est produit dans la capitale faisant deux blessés. Il s'agit de Nazila Adinane et Soundi Mohamed Ali natif

d'Ikoni. Transportés urgemment vers le centre hospitalier national El-Maarouf, les deux blessés étaient pris en charge pour examen. « Un des blessés, Nazila présente beaucoup de fractures. Son état est très grave car elle a une circulation sanguine anormale et sa tension est très basse. Le pire, c'est qu'elle est enceinte, mais pour ne pas mettre en péril la vie de l'enfant, son mari et elle, ont refusé qu'on lui fasse une radiographie. Car, fort probable que les rayons X impacte le bébé. Elle va être transportée chez le docteur Antikar Rassoul qui dit pouvoir faire la radiographie et l'échographie sans mettre en dan-

ger la vie de l'enfant », explique le Dr Djabir, médecin en chef aux urgences d'El Maarouf. Ce dernier tient à rassurer que son état va s'améliorer progressivement après ces deux interventions. « Bien que son état soit sérieux, elle ne nécessite pas une évacuation urgente », poursuit-il. Quant au deuxième patient, il est légèrement blessé et s'est fait soigner avant de quitter l'hôpital.

Interrogé par La Gazette, Soundi essaie de se rappeler les faits. « Depuis Malouzini, on était 3 passagers dans la voiture. Le 3e est descendu au Retaj. Arrivant à proximité du GSFA, une camionnette nous pressa dans le

but de nous dépasser. Puis quand le taximan a voulu céder le passage à la camionnette, la voiture a heurté une barrière en béton au milieu de la rue Abdoulhamid, raconte-t-il. La Mégane complètement renversée était à moitié fumant, elle avait les roues en l'air. Et puisque, j'étais le premier à sortir, j'ai crié au secours. Heureusement que des gendarmes étaient dans les parages, on a pu sortir la femme qui est actuellement en soins intensifs».

Kamal Gamal

CÉLÉBRATION DES ODD

«Beaucoup de chemin parcouru, mais beaucoup reste à faire»

La journée mondiale des ODD (Objectif de Développement Durable), est célébrée hier 25 septembre. « Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre le changement climatique et inclusion », tel était le thème pour célébrer cette journée. Sachant que ce sujet était au menu ce jour même, à la 74ème Assemblée générale de la Nation Unies à New-York.



Participants à la journée des ODD.

L'Union des Comores à l'instar du reste du monde a célébré hier mercredi la journée mondiale des ODD. Cette journée marque l'implication de chaque personne pour le développement durable dans le pays. En tout cas, c'est ce qu'a souhaité le commissaire général au plan, Fouad Goulame dans son intervention. De son côté, le vice-président de l'Assemblée

Nationale a fait un rappel sur la mise en place des ODD par la communauté internationale. « Il y a donc 7 ans déjà, lors de la conférence de Rio sur le développement durable la communauté internationale a décidé d'élaborer cet ensemble d'objectifs

universels, dans le but de relever les grands défis écologiques et économiques auxquels la planète et notre société sont confrontés. Les ODD ont donc pris le relais des OMD, qui eux étaient beaucoup plus focalisés dans le combat contre la pauvreté »,

montre le député Maoulana Charif.

En l'espace de 15 années, beaucoup de chemin a été parcouru mais beaucoup reste à faire. « Beaucoup de chemin a été fait dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté, de la réduction de la mortalité infantile, de l'accès aux soins de base et à l'éducation gratuite, en incitant les pays à investir dans leurs générations futures », poursuit-il avant d'ajouter que « je voudrais en ma qualité de parlementaire rassurer mes concitoyens que l'institution parlementaire, s'est engagée sans réserve pour la promotion des ODD parce qu'elle est persuadée que l'avenir de notre jeunesse et la survie de notre pays dépendent du niveau d'intégration des 17 ODD dans nos politiques de développement ».

De son côté, Dr Takiddine Youssouf secrétaire d'Etat chargé de la coopération internationale et de la francophone montre à son tour que

la réalisation des ODD reste le défi majeur de notre temps. « Notre pays, se réjouit de célébrer cette date à l'instar de tous les pays pour marquer son entière adhésion à cette dynamique mondiale. L'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable lors du sommet des Nations Unies le 25 septembre 2015, traduit cette volonté commune de nos Etats de conjuguer leurs efforts pour relever le défi », avance-t-il. Et de conclure que « les 17 objectifs retenus pour transformer notre monde invitent tous les Etats à une action forte, résolue et déterminée, il y va de la survie de notre planète et, par conséquent de l'humanité ».

Nassuf Ben Amad

LE PRÉSIDENT AZALI À LA 74E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Un plaidoyer sur la Conférence des bailleurs de fonds

Le président Azali Assoumani participe à la 74e Assemblée Générale des Nations Unies qui se déroule du 24 au 30 Septembre. Le chef de l'Etat comorien enchaîne les rencontres bilatérales en vue de sensibiliser et mobiliser les partenaires et pays amis autour de la Conférence des bailleurs de fonds de Paris.

Le débat annuel de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui se déroulera du 24 au 30 septembre 2019 vient de s'ouvrir à New York. Le thème général cette année est « la galvanisation des efforts multilatéraux pour éradiquer la pauvreté, pour une éducation de qualité et une action inclusive pour le climat ». En marge de l'Assemblée, le Président de la République a eu plusieurs rencontres bilatérales pour promouvoir la conférence des bailleurs de fonds d'une part, mais aussi renforcer la coopération. Avec son homologue

rwandais, Paul Kagame le Président a tenu à le féliciter pour son dynamisme et ses réformes à la tête de l'Union Africaine l'an dernier. Il a saisi l'occasion pour faire le plaidoyer de la Conférence des bailleurs de fonds de Paris et demander ainsi son concours. Le Président rwandais l'a assuré de son soutien.

Après le Rwanda, le Chef de l'Etat a rencontré la délégation canadienne, conduite par l'Ambassadeur Marc-André Blanchard, en présence de l'ancien Premier Ministre Jean Chrétien. Le Président Azali a sollicité la participation active du Canada à la conférence de Paris, mais aussi son soutien dans la formation, la santé et la lutte contre le changement climatique qui affecte déjà l'écosystème comorien.

Azali Assoumani a ensuite rencontré le Directeur Général du FMI par intérim, David Lipton. Les deux hommes ont évoqué le rôle de l'institution financière et sa contribution dans le développement de l'Afrique

en général et de l'Union des Comores en particulier. Le Président a exprimé la gratitude du Gouvernement et du peuple comoriens pour l'apport rapide du FMI en faveur de la reconstruction après le passage du cyclone Kenneth, notamment.

« Le reclassement des Comores dans le rang des pays à revenus intermédiaires implique désormais la consolidation des acquis politiques, économiques, financiers et sociaux notamment en continuant les réformes de façon à asseoir les bases de l'émergence du pays à l'horizon 2030 », montre le président. Il a invité le FMI à accompagner les Comores dans l'organisation et la réussite de la conférence de donateurs à Paris prévue pour la fin de l'année.

Quant à M. Lipton, il s'est félicité d'avoir pu apporter rapidement la contribution du FMI à la reconstruction après Kenneth et a félicité le gouvernement comorien pour avoir



Le président Azali fait son plaidoyer aux Nations Unies

priorisé le secteur de l'éducation dans cette reconstruction. Il a annoncé la volonté du FMI d'instaurer un dialogue annuel avec les Comores. S'agissant de la conférence de Paris, le Directeur du FMI a promis de joindre ses efforts à ceux des autres partenaires du pays, notamment la France, l'AFD, la

BAD et le PNUD pour la coordination et la réussite de la conférence.

Pour terminer les rencontres du jour, M. Azali s'est entretenu avec le nouveau Président de l'Assemblée Générale, le nigérian Tijjani Muhammad Bande.

Kamal Gamal

FOOTBALL : CUP COSAFA FILLES U17 À MAURICE

Les Cœlacanthes regagnent le bercail avec 40 buts encaissés

La défaillance flagrante en expériences des Cœlacanthes filles des moins de 17 ans a pesé, sans nul doute, lourd dans le tournoi international « Cosafa Cup féminin U17 » tenu à Maurice. Des scores ahurissants (1-5), (0-15) et (0-20) illustrent une impuissance douloureuse, pire encore, un manque manifeste d'attention de la part des autorités du sport, insulaires et nationales, et des instances du football, Fédération et Ligues.

L'organisation inaugurale de la Coupe du Conseil des Fédérations de Football d'Afrique australe (Cosafa), des filles de moins de 17 ans, baptisée « Cosafa Cup féminin U17 » s'est révélée catastrophique pour les Cœlacanthes. Le manque d'attention des autorités politiques (commissariat et ministère), et l'inexpérience totale des joueuses comoriennes, âges confondus, s'est fait sentir. Ce que tout le monde attendait, sans le souhaiter, a surgi : somnolence totale sur le terrain. Cette douloureuse situation peut s'expliquer.

Les analystes sportifs sont unanimes : « Longtemps à l'écart dans les compétitions régionales du Cosafa, les Comores se sont données l'ambi-

tion de participer au maximum de tournois cette année. Après les Cosafa Men's Cup et Women's Cup 2019, le pays a pris part pour la première fois de son histoire au Cosafa Women's, senior et jeunes de moins de 17 ans ». En clair, le football féminin des Comores est en phase d'apprentissage, en pleine construction. Les footballeuses se heurtent à des débuts difficiles à l'international à l'exemple de leurs aînées, qui avaient encaissé (35-2) en trois matches, il y a quelques semaines, mais des débuts riches en expérience.

Après la lourde défaite subie face à l'Ouganda (11-0), Kofi Kawata, sélectionneur des Mauriciennes, les Baby Lady Club M, s'est montré pragmatique : « Nous avons fait une mise au point par rapport aux consignes qui ont été données mais qui n'ont été respectées. Je m'attendais à ce que l'équipe démontre une bonne assise défensive et de bien bloquer les intervalles, deux secteurs qui nous ont fait beaucoup de mal. Notre sélection est en construction. Ce tournoi sera très bénéfique pour la suite ».

Pour information, les Cœlacanthes filles de moins de 17 ans sont tombés dans une poule de la mort. Être en concurrence avec la



Football féminin cosafa

Zambie et l'Ouganda, deux équipes expérimentées sur le plan international, et données largement favorites, est presque suicidaire. En clair, l'apprentissage d'une équipe novice comme les Comores, a été très coriace. Nos scores, face à Maurice (5-1),

à la Zambie (15-0) et à l'Ouganda (20-0), paraissent moins accablants, par rapport à ceux des Seychelloises : (28-0) devant l'Afrique du Sud et (16-0) face aux Malgaches. Personne n'attendait un miracle chez les Comoriennes et les

Seychelloises. Mettre en place une académie aux Comores des jeunes footballeuses ne sera-t-elle pas bénéfique et constructive ?

Bm Gondet

Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

 AB Aviation

Salama

Salama GOLD

Salama SILVER

MARIAMA MOHAMED
Y616 025 000 034
EXP. 06/20
AB Aviation



www.flyabaviation.com